

Compte-rendu Conseil Municipal

Du mercredi 2 Octobre 2013 à 20 h 30

Présents : Mrs Thibault ESTADIEU. Didier SENEGAS. Pierre COMBES. Claude GOS. Michel BENOIT. Xavier FLIPO. Jean-Christophe MIALET. Nathalie AMAGAT.

Absents : Claudine ROUDIER. Valentin BISPO. Michel BRUNET. Bernard CALVET. Francis CROS. Guy CABROL.

Procurations : Valentin BISPO à Jean-Christophe MIALET. Michel BRUNET à Thibault ESTADIEU. Bernard CALVET à Didier SENEGAS. Francis CROS à Michel BENOIT.

Secrétaire de séance : Nathalie AMAGAT

PROJET

- Projet 2nd Base nautique du Gua des Brasses.

Présentation et approbation du nouveau APD (Avant-Projet Détaillé) pour la création d'une 2nde base nautique au lieu-dit le Gua des Brasses.

Vote : pour : 12 contre : 0 abstentions : 0

Finances

- Augmentation du prix de la redevance Assainissement.

L'agence Adour Garonne nous informe que pour être éligible aux aides de l'Agence, la part assainissement doit être supérieure ou égale à 1€ /m3.

Nous disposons de deux ans pour régulariser la situation.

L'agence Adour Garonne nous demande de délibérer à ce sujet.

Actuellement le prix de la redevance est de :

	Tranche 1 1<150m3	Tranche 2 >150 m3
Redevance 2013	0.48	0.61
Taxe modernisation	0.225	0.225
Total	0.705	0.835

Je vous propose une augmentation globale de 0.30cts répartie sur 2 ans :

Pour 2014 :

	Tranche 1 <150m3	Tranche 2 >150 m3
Redevance 2014	0.63	0.76
Taxe modernisation	0.225	0.225
Total	0.855	0.985

Pour 2015 :

	Tranche 1 <150m3	Tranche 2 >150 m3
Redevance 2015	0.78	0.91
Taxe modernisation	0.225	0.225
Total	1.005	1.135

Vote : pour : 12 contre : 0 abstentions : 0

- Avenant N°10 - prix repas cantine

La Maison de retraite nous demande de signer l'avenant N°10 de la convention de repas cantine, les prix des repas passent à compter du 01/01/2014 de 3,75 € à 3,80 € et pour les repas terroir de 5,20 € à 5,25 €.

Je vous demande d'approuver l'avenant n° 10 à la convention avec la Maison de Retraite et de m'autoriser à la signer. Ces nouveaux tarifs seront modifiés en fonction du quotient familial.

Vote : pour : 12 contre : 0 abstentions : 0

- Ligne de Trésorerie.

La ligne de trésorerie de 300 000€ arrive à échéance le 21/11/2013.

Je vous propose de rembourser 150 000€ et vous demande l'autorisation de renouveler et de renégocier une nouvelle ligne de trésorerie à hauteur de 150 000€.

Vote : pour : 8 contre : 0 abstentions : 4

Personnel

- Convention CDG34, Mission de remplacement.

Le CDG nous propose une convention d'adhésion à la mission de remplacement. Cette convention a pour but de mettre à disposition de la commune un personnel de remplacement pour un emploi titulaire si le besoin est nécessaire (par ex : congés maladie, arrêt de travail, congé maternité...). Le coût du service est de 6% des dépenses de rémunération de l'agent mis à disposition et n'est due qu'en cas d'utilisation du service.

Vote : pour : 12 contre : 0 abstentions : 0

Locations

- attribution des logements Logécos à compter du 1^{er} Novembre 2013

Bâtiment B F4 : Loyers 300€ / mois

Bâtiment C F3 : Loyers 250€ / mois

Vote : pour : 12 contre : 0 abstentions : 0